

Madame la Présidente du Comité technique,

Nous participons aujourd'hui au 8^{ème} Comité technique de l'année (et cela sans compter les groupes de travail ou la réunion conjointe CT-CHSCT de la semaine dernière). L'ordre du jour compte 15 points ! Et même avec un ordre du jour aussi conséquent, tous les sujets d'actualité ne sont pas traités : des questions restent en suspens depuis les Comités des 2 mars et du 5 mai, aucun calendrier opérationnel n'a été proposé en réponse à notre récapitulatif du 22 juillet dernier, 2 points complémentaires (télétravail, fiches de poste SG et DVO) sont ajoutés par l'administration hors ordre du jour. Et le tableau de suivi n'est toujours pas conforme aux décisions prises en instance.

En décembre 2019, les organisations syndicales représentées dans les instances consultatives de l'AESN vous alertaient déjà sur le non respect des conditions d'un dialogue social serein et constructif (cf mail interOS du 13 décembre)

Les représentants du personnel sont fatigués de courir après le temps, courir après la mise en œuvre des textes réglementaires, courir après les documents promis ou les calendriers à planifier, courir après des réponses à leurs légitimes questions ou à celles des personnels. Oui, un nombre croissant de collègues connaissent des difficultés de statut ou de rémunérations et souffrent du manque d'écoute et d'accompagnement.

Madame la Présidente, au-delà des difficultés de fonctionnement du Comité Technique, cette intervention vise à vous alerter sur les difficultés réelles qui se développent au sein de notre établissement : cohérence d'établissement mise à mal par les réorganisations et les mutualisations, perte de sens, surcharges de travail puisque nous faisons toujours plus avec toujours moins. Où sont les missions abandonnées ? le chiffrage des gains d'efficience promis ? Alors que le PLF2021 place encore une fois notre Ministère dans les premiers rangs des réductions d'effectifs et impose -39 ETPT dans les agences...

Les facteurs de RPS se multiplient, le nombre de collègues en souffrance augmente toutes fonctions confondues. Nous nous inquiétons d'ailleurs aujourd'hui tout particulièrement de la situation dans 2 directions :

- La DRH où nous suspectons un impact fort et potentiellement rapide de la mutualisation de la gestion des ressources humaines, sans aucune anticipation à ce jour ni prise en compte des inquiétudes légitimes des collègues concernés. Une courte annonce enthousiaste de la Directrice sur la décision prise en Conférence des Directeurs Généraux d'agence d'engager les préparatifs du passage à l'intégration ne constitue ni un accompagnement du changement ni une GEPEC
- La DTMSAv où nous déplorons une gestion catastrophique du projet de réorganisation (pour une mise en œuvre janvier 2021 !) : une Directrice totalement absente, un BE qui sert de paravent, aucun cadrage donné aux agents (pas d'objectif, aucun chiffre de réductions de postes ni priorisation des missions, rien !)

Nous comptons sur vous, madame la Présidente du Comité technique, et sur la Directrice des Ressources Humaines, pour que le dialogue social en 2021 ne ressemble pas aux 18 mois qui viennent de s'écouler et pour que la dégradation des relations de travail ne viennent pas ajouter leurs effets délétères aux suppressions d'effectifs. Nous nous permettons pour conclure de vous rappeler le Titre 1^{er} de la [LOI n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique](#) : « PROMOUVOIR UN DIALOGUE SOCIAL PLUS STRATÉGIQUE ET EFFICACE DANS LE RESPECT DES GARANTIES DES AGENTS PUBLICS »